

Faits – TCHAD

- Travail des Enfants : 53% des enfants de 5 à 14 ans 1999-2006
- 72% d'enfants sont donnés en mariage.
- Seulement 9 % des enfants sont enregistrés à la naissance.
- Seulement 3% des enfants naissant en milieu rural sont enregistrés
- 45% des femmes (15-49 ans) sont victimes de mutilations génitales/d'excision
- 21 % des jeunes filles sont victimes de mutilations génitales/excision

Principales réalisations en 2008 :

Renforcement institutionnel :

- Appui au processus d'adoption de l'avant projet de loi modifiant et complétant le code pénal et de l'avant projet de loi portant code de protection de l'enfant harmonisés avec les conventions relatives aux droits de l'enfant,
- Formation de 910 éléments des forces de police et de gendarmerie, et de magistrats, travailleurs sociaux, et responsables des ONG et forces de la Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) pour mieux prévenir et répondre aux situations de violation de droits de l'enfant.
- Mises à la disposition du Ministère de l'Administration du Territoire de 11 553 registres d'actes de naissances et de cahiers journaliers pour faciliter l'enregistrement à l'Etat Civil des enfants.
- Appui à l'INSEED pour la collecte des indicateurs relatifs à la protection des enfants sur l'ensemble du territoire.

Enfants associés aux forces ou groupes armés :

- Formation de 260 officiers supérieurs, officiers et sous-officiers de l'Armée Nationale Tchadienne (ANT) sur la prévention du recrutement et la protection des mineurs dans la situation de conflit armé.
- 59 enfants retirés des forces et groupes armés en 2008, 496 en 2007 ; 325 enfants ont bénéficié de la prise en charge transitoire, 196 parmi eux ont été réunifiés avec leurs parents et 240 enfants ont poursuivi leur intégration dans le circuit des écoles primaires ou secondaires, tandis que 104 adolescents ont pu intégrer différentes formations professionnelle.

Orphelins et enfants vulnérables :

- Prise en charge des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) : 2,500 orphelins inscrits à l'école primaire, 1.000 d'entre eux bénéficiant de tenues scolaires et de provisions en fournitures.
- En échange de la prise en charge gratuite des orphelins, les écoles concernées reçoivent du matériel scolaire (bancs, tableaux...)
- Prise en charge sanitaire pour 379 enfants orphelins de moins de 6 ans.

Réponses adaptées aux enfants réfugiés, déplacés, séparés ou non accompagnés :

- Appui psychosocial à 2,800 enfants dans le cadre des Espaces Amis pour Enfants établis dans 8 camps de réfugiés et villages hôtes.
- Mise en place de 65 Comités pour le bien-être de l'enfant chargés de la référence des cas de protection en collaboration avec les travailleurs communautaires et la gendarmerie chargée de la sécurité des camps.
- Renforcement du partenariat avec l'ONG INTERSOS pour l'encadrement, la protection et l'appui psychosocial à 550 enfants et adolescents des sites de Gassire, Koubigou, Gouroukoun, Koloma et Habile.

Sensibilisation sur le danger des engins non explosés :

- Appui au marquage et à la destruction des Mines et engins non explosés par le Haut Commissariat Nationale de Déminage et autres ONG spécialisées.
- Diffusion d'émissions radio, de brochures d'information et d'éducation au risque de mines en différentes langues dans les zones à risque.
- Intégration de l'éducation au risque de mines dans le curriculum scolaire, formation de 150 inspecteurs de l'enseignement primaire et de 3,400 enseignants à l'utilisation du guide pédagogique ad hoc et de la boîte à images.

Principales actions prévues pour 2009 :

- Elaboration d'une stratégie nationale de communication et de plaidoyer autour des questions de protection de l'enfance.
- Développement de stratégies nationales basées sur les normes sociales « positives » (genre, sexualité, développement de l'enfant, etc.)
- Appui au gouvernement pour la mise en place de réponses adéquates aux phénomènes de violences, d'exploitation et d'abus sexuels.
- Appui aux initiatives relatives à « la justice pour les enfants ».
- Organisation d'un atelier inter-agence sur la protection des enfants dans les situations d'urgence (CPIE) pour les pays avec une approche transfrontalière.
- Renforcement des stratégies et des capacités dans le cadre des recherches et réunification familiale, des programmes Child DDR, des violences basées sur le genre, de la prise en charge psychosociale et de l'éducation sur les risques de mines en situations d'urgence et de post urgence